

## **NOMBRE TOTAL D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE AU 30 SEPTEMBRE 2015**

6 octobre 2015 /

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code de commerce et l'Article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers

<b>Date d'arrêté des informations</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>
30 septembre 2015	7 735 515	Nombre de droits de vote théoriques : 12 666 154
		Nombre de droits de vote exerçables* : 12 657 010

*\* Nombre de droits de vote exerçables = nombre de droits de vote théoriques (ou nombre total de droits de vote attachés aux actions) – actions privées du droit de vote.*